

Demandes de documents

tre de l'Expansion économique régionale s'il se propose de répondre à cette question dans un avenir assez prochain, car c'est une question à laquelle je tiens à obtenir une réponse.

M. J.-Roland Comtois (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je prends note de la question de l'honorable député, et je ferai part de ses commentaires au ministre de l'Expansion économique régionale.

[Traduction]

M. Nielsen: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Étant donné la déclaration que le ministre du Travail (M. Munro) a faite hier soir à propos d'Information Canada et du désir du gouvernement de renseigner les députés ainsi que le public, je me demande si le solliciteur général (M. Allmand) pourrait répondre à la question n° 1849 que j'ai fait inscrire au *Feuilleton* il y a près de trois mois.

M. Allmand: Monsieur l'Orateur, j'ai préparé les réponses aux questions qui portent sur mon ministère, mais plusieurs ministères sont en cause. Je crois que la réponse complète sera bientôt prête.

DEMANDES DE DOCUMENTS

[Français]

M. J.-Roland Comtois (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je demande que tous les avis de motions portant production de documents soient réservés.

[Traduction]

M. l'Orateur: Les autres avis de motion portant production de documents sont-ils reportés?

Des voix: D'accord.

[Français]

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

Le 18 avril 1973, comme l'atteste la page 3424 du compte rendu officiel des Débats, la Chambre a adopté l'avis de motion n° 203 portant production de documents. Ce matin, j'ai vérifié au bureau des documents parlementaires, et l'on m'affirme que ces documents n'ont pas encore été déposés.

Monsieur l'Orateur, la semaine dernière, j'apprenais que lesdits documents sont entre les mains de certains personnages de la municipalité de Taschereau. Alors, je proteste énergiquement contre cette façon d'agir, et je demande que les documents soient déposés au plus tôt, pour être à la disposition des députés, conformément à l'ordre adopté le 18 avril dernier.

[M. Lambert (Bellechasse).]

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

LA PRÉSENTATION DE DONNÉES PAR LE
GOUVERNEMENT—LES MOTIFS DES MESURES EN VUE DE
LA DISTRIBUTION

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Étant donné que le premier ministre a confirmé le 20 juin que l'exposé sur la politique énergétique du gouvernement cette semaine ne serait qu'un «exposé de toutes les données sur le sujet plutôt que de propositions de politique», le ministre peut-il nous dire pourquoi les fonctionnaires de son ministère ont préparé un programme de relations publiques en 30 points sur cette question, appelé le programme de relations publiques relatif à la politique énergétique du Canada et pourquoi ils ont même pris des mesures pour que les camions de la Société Brinks aident le ministre à distribuer ce document d'un bout à l'autre du pays?

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Oui, monsieur l'Orateur. Les documents en question comportent près de 700 pages et concernent toute la gamme des problèmes relatifs à l'énergie dans notre pays. Étant donné qu'il est possible qu'une partie de ces renseignements ait une incidence sur les marchés le jour où ces derniers ouvrent et étant donné que nous souhaitons remettre des exemplaires de ces documents non seulement aux gouvernements provinciaux mais également aux personnes concernées d'un bout à l'autre de notre pays, nous avons adopté cette mesure dans les conditions les plus sûres pour distribuer le document dans tout le pays.

M. Stevens: Étant donné la directive publiée par le cabinet le 10 avril, selon laquelle le rapport doit être absolument neutre et ne pas faire état d'opinions propres au ministre, ce dernier peut-il nous expliquer pourquoi les fonctionnaires et le personnel du ministre s'occupent de mettre sur pied des conférences, des réunions publiques et des participations aux émissions «Cross Country Check-up», «Under Attack», «Week End», «Viewpoint», «Canada A.M.» et «Tuesday Night», pour le ministre? En bref, que fera le ministre pour se faire applaudir lorsqu'il aura enfin une politique énergétique à annoncer?

Des voix: Bravo!

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, sans vouloir critiquer mes collaborateurs, je dois dire qu'aucun de leurs efforts pour préparer le public à recevoir ce document ne pourrait être aussi efficace que la déclaration que vient de faire le député en mon nom.

M. Stevens: D'après le document d'information dont j'ai parlé, Statistique Canada va être chargé d'effectuer un sondage assurant une rétroinformation sur l'efficacité du programme d'information, non sur l'attitude de la population concernant la question de l'énergie au Canada; le ministre peut-il nous expliquer pourquoi cette rétroinformation s'impose et pourquoi on ne l'a pas exigée?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, une des conditions essentielles d'une politique efficace sur l'énergie c'est que la population comprenne bien les questions